

de l'abaissement de la chair. La nature mortelle et pécheresse doit subir sa loi de honte et de terreur, comme une des navrantes conséquences du péché originel, et il ne sied pas au chrétien de l'é luder par une transaction ou un stratagème. Il ne faut pas tromper l'arrêt inclus dans cet austère et fatal verset : « *memento homo quia pulvis es, et in pulverem reverteris* » : il est nécessaire d'accomplir jusqu'au bout la destinée humaine d'ici-bas.

Il est vrai, dit-on, que l'Eglise n'a pas proscrit et réprouvé la crémation d'une manière explicite. Il y a mieux, elle ne s'en est pas occupée. Mais de son silence on ne saurait induire une approbation tacite. A l'époque où la primitive Eglise grandissait, et se transplantait en racines vivaces des contrées de l'Orient sur le sol Occidental, le procédé de la crémation commençait à tomber en désuétude. Le contact incessant avec les autres peuples, et l'influence latente des mœurs barbares qui commençait à imprégner la civilisation romaine, avait fini par introduire d'autres sépultures, et déjà, l'incinération n'était plus usitée que parmi les très-hauts personnages. De l'esclave et de la menue plèbe, à qui précédemment l'inhumation était réservée, elle avait gagné du terrain chez le riche, l'affranchi, et même le petit patricien.

Au reste, il n'est pas douteux que la primitive église n'ait usé de l'inhumation bien préférablement à la crémation, et les catacombes de Rome en sont les solennels témoins. On trouve surtout dans ces labyrinthes sacrés, les ossements et la poussière de corps qui ont été consommés par l'inhumation, et non par l'incinération. Gardez-vous, à vrai dire, de tirer de l'état des catacombes, une conclusion trop absolue, car les funérailles des martyrs et des premiers chrétiens étant secrètes et cachées comme leurs fêtes et leurs pratiques, ne pouvaient, grâce à la persécution, s'accomplir au grand jour, et par conséquent le bûcher était impossible (1).

(1) Les savants travaux de notre compatriote, M. Perret, ne laissent pas de doute sur l'existence d'urnes cinéraires dans les catacombes. Il faut en conclure que l'incinération n'était pas rejetée par la primitive Église.